

Bulletin syndical d'informations publié par l'Union des Cadres de Paris
UCP@paris.fr - <http://cadresvp.free.fr/>

Message de rentrée du Président, Yves BORST

Chers collègues,

Alors que sonne l'heure de la rentrée, après un intermède estivale qui, je l'espère, vous aura été bénéfique, l'enthousiasme n'est pas au rendez-vous !

Les nuages, accumulés ces derniers mois, ne se sont pas dissipés et l'orage est prêt à gronder !

Quel que soit son positionnement hiérarchique, l'agitation réformatrice ambiante génère son cortège d'incertitudes et d'inquiétudes qui viennent fortement ébranler les fondements de l'environnement professionnel de chacun.

Le rythme effréné des restructurations nuit à la sérénité du travail et à la sécurité des procédures, ce qui génère stress chez les personnels et perte d'efficacité dans le résultat à atteindre. Et à en croire la Maire de Paris lors de notre dernier entretien, ce n'est pas cela qui va l'arrêter...

Par ailleurs, la manière dont est conduit le changement, n'est pas de nature à favoriser l'adhésion des personnels et c'est le moins qu'on puisse dire !

Si chacun est conscient qu'il faut s'adapter à un monde qui évolue rapidement, si chacun est partant pour travailler différemment, il en attend légitimement une valeur ajoutée dans son travail au quotidien.

Comment accepter cette dimension morale dont on accompagne les réformes ? Faire autrement en fonction de nouvelles réalités, ce n'est pas qu'on faisait nécessairement mal auparavant ! Ce n'est pas que l'on manquait forcément de professionnalisme !

Or, à chaque réforme, les décideurs abreuvent leurs collaborateurs de ce refrain ; ils estiment détenir une vérité révélée, ils ne conçoivent pas qu'elle puisse être expliquée, discutée, voire amendée ... Elle est, un point c'est tout. Aussi l'imposent-ils et chacun devrait-il y souscrire spontanément !

Les bonnes volontés que l'on sait nombreuses, sont dissuadées par cette approche moralisatrice, tandis que ceux qui la distillent maintenant, oublient que ce sont eux qui, hier, donnaient les instructions qu'ils condamnent aujourd'hui.

Devons-nous adopter une attitude résignée ?

Ce n'est pas dans ma nature personnelle et cela ne saurait s'inscrire dans une logique syndicale. Ne baissions pas les bras ! Encore moins la tête !

Entrons en résistance...

Promotions

A été reçue au **concours interne à caractère professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs des services techniques** : Valérie WIART.

Ont été nommés à l'**échelon spécial de grade d'administrateur hors classe** Claude COMITI (DPP), Marc-Antoine DUCROCQ (IG), Ghislaine GROSSET (DASES), Marie-Cécile LAGUETTE (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche), Sylvie MAZOYER (DPP), Francis PILON (DFPE) et Michel TRENTADUE (DSTI).

Ont été nommés au **grade d'administrateur général** Catherine BARBE (Société du Grand-Paris), Didier BERTRAND (SGVP), Hubert BIDAULT (IG), Jean-Marc BOURDIN (IG), Jean-Paul BRANDELA (DDCT), Valérie de BREM (SIEMP), Jean-François DANON (SPL Paris-Batignolles aménagement), Véronique DUROY (IG), Patrick GEOFFRAY (DPE), Philippe HANSEBOUT (DFPE) et Florence POUYOL (CASVP).

Ont été promus à l'**échelon spécial de l'emploi de chef de service administratif** : Sylvie CLAVIER-RICHARD (Cabinet de la maire), Philippe JACOB (DLH), Véronique JEANNIN (DILT), Guy MARTIN (DPE) et Daniel ROUX (DJS).

Ont été nommés dans l'emploi de **chef de service administratif** : Anne GIRON (DASES), Jean-Philippe JEANNÉAU-REMIGNAC (DFPE), Odile GOROKHOFF (DU), Nathalie REYES (DASCO), Stéphane MOCH (DRH), Patrick LECLERE (DJS), Muriel BOISSIERAS (DDEEES) et Coralie MATRAJA (DPP).

Ont été nommés dans le grade de **médecin de première classe** Marie-Liesse CHAUVET (DASES), Brigitte MOULIN (DASES), Nathalie BOURDIER-GUIZOUARN (DASES), Patrick INGRAIN (DASES), Isabelle LACHARD (DFPE) et Alexandra POMPIGNOLI (DFPE).

Ont été nommées dans le grade de **médecin hors classe** Corinne DELVAUX (DASES), Jasmine MAY-GORDET (DASES), Rosella TUVERI-FAURE (DASES), Sylvie LAROCHE-SALOU (DASES), Annick LAVERGNE-FOURCAUT (DASES), Isabelle DURAND-VIEL (DFPE), Valérie FRELAUT (DFPE) et Claude BERCOT-AMSELLEM (DFPE).

Ont été admis à la **sélection professionnelle pour l'accès au corps des attachés d'administration** : Marie BOUARD (DPA), Fanette BRISSOT (DAC), Priscilla CHAUSSEE (DVD), Virgil CLAIR (DLH), Chrystel COHEN (DDCT), Hermann CORVE (DDCT), Magali DRUTINUS (DEVE), Bruno GOUYETTE (SGVP), Morgane JAHAN (DFA), Jérôme JEGOU (DASCO), Dorothée JOSEPH (DDEEES), Sofiann LAKHAL (DLH), Krystel LESSARD (DRH), Maude LOCKO (DDCT), Stéphane MODESTE (Caisse des écoles du XIX^{ème} arrondissement), Mohand Cherif NAIT MOULOUD (DVD), Caroline PAILLER (DAC), Vincent PASCAL (Cabinet de la maire), Agnieszka PLES (EIVP), Clémence RAUNET-BREGER (Paris Musées), Édouard RAZZANO (DDCT), Mélanie RIDEL (DASCO), Thomas ROGE (DJS), Cyrille SOUMY (DAJ), Emmanuel SPIRY (DPP) et Sandrine TRELET (DDCT).

Ont été nommées dans le grade de **conseiller socio-éducatif** : Patricia LANGLOIS (DASES), Edwige MONTEIL (DFPE), Christine FINIDORI (CASVP), Thi Tuyet Dung LE BAS N'GUYEN (CASVP) et Marie-Françoise RIOU STEPHAN (DRH).

A été nommée sur liste d'aptitude dans le corps des **conservateurs des bibliothèques** :
Florence MONOD.

Ont été nommées sur liste d'aptitude dans le corps des **bibliothécaires** : Marie-Élisabeth
GAEREMYNCK et Véronique SAUTET.

À toutes et à tous, l'UCP adresse ses plus vives félicitations.

<p style="text-align: center;">Union des Cadres De Paris 2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45</p>
